

**Commune de: FRASNES-LEZ-ANVAING**

# **AVIS A LA POPULATION**

## **REUNION D'INFORMATION PREALABLE A UNE ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT CONSULTATION DU PUBLIC AVANT LA DEMANDE DE PERMIS**

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que Eoly nv prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à l'implantation de 3 éoliennes d'une puissance totale supérieure à 3 MW, sur la commune de Frasnes-Lez-Anvaing. Le projet se situe entre les villages d'Ellignies-Lez-Frasnes et Hacquegnies, le long de l'autoroute E429.

Conformément aux articles D.29-5 et D29-6 et R.41-2 à R.41-5 du Livre 1er du Code de l'Environnement, une réunion d'information préalable sera organisée **le mercredi 26 juin 2019 à 19h30 (accueil à partir de 19h) à la salle Magritte, rue Fauvette 6 à 7911 Frasnes-lez-Buissenal.**

Toutes informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Olivier Massin à l'adresse suivante : Chaussée d'Enghien 196 à 1500 Hal.

La réunion d'information préalable a pour objet de :

- Présenter le projet ;
- Emettre des observations et suggestions concernant le projet ;
- Emettre des suggestions concernant l'évaluation des incidences sur l'environnement ;
- Présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être abordées dans le cadre de l'évaluation des incidences.

**Tout intéressé peut participer à la réunion.**

Demandeur

Eoly nv  
Colruyt Group  
Edingensesteenweg, 196  
B-1500 Hal

Bureau d'études agréé

Sertius srl  
Avenue Alexander Fleming, 12  
B-1348 Louvain-la-Neuve

Chacun est invité à adresser ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, par écrit au Collège communal de Frasnes-Lez-Anvaing, place de l'hôtel de ville, 1 à 7911 Frasnes-Lez-Anvaing (avec une copie à EOLY nv – Monsieur Olivier Massin, Chaussée d'Enghien 196 à 1500 Hal), et ce dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion, soit jusqu'au 12 juillet 2019 inclus, en y indiquant ses nom et adresse.

A Frasnes-lez-Anvaing, le 3 juin 2019.

**Le Directeur Général,**

**Le Bourgmestre f.f.,**

**Madame Dominique VALLEZ.**

**Madame Carine DE SAINT MARTIN.**